



Rapport préparatoire

Assemblée générale

Le Pont du Gard, Auditorium Frontin, 4 juin 2015

association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL

Ordre du jour p.5

Rapport moral

I. Fonctionnement général de l'association p.6

A. Nouvelles adhésions/évolutions de statuts de certains membres p.6

B. Ressources humaines p.6

C. Signature d'une convention pluriannuelle avec le MEDDE p.7

D. Signature d'une convention de partenariat avec RGSF

II. Rapport d'activités 2014 p.8

A. Organisation du séminaire «planification urbaine et patrimoine mondial» p.8

B. Réalisation d'une enquête sur la gouvernance et la gestion des biens p.8

C. Accompagnement des porteurs de projets naturels - Ateliers MEDDE/ABFPM/UICN p.9

2 D. Organisation de la 1ère formation nationale médiation patrimoine mondial p.12

E. Edition du dossier de présentation de l'ABFPM p.15

F. Site Internet/newsletter

G. Autres opérations p.16

Rapport financier 2014

I. Dépenses p.17

II. Recettes p.19

III. Résultat p.19

Programme d'activités 2015 p.20

A. Réunion des associations européennes du patrimoine mondial p.20

B. Edition du dossier de présentation de l'ABFPM (anglais) p.22

C. Présence de l'ABFPM au Comité du patrimoine mondial / film d'animation p.23

D. Deuxième formation médiation patrimoine mondial

E. Formation/action «animation des réseaux d'acteurs»	p.24
F. Poursuite du travail d'accompagnement avec le MEDDE	p.25
G. Tableau de bord de suivi des biens	p.25
H. Groupes de travail	p.25
I. Aide à la préparation du 20ème anniversaire de l'inscription de Luang Prabang	p.25

Budget 2015

p.26

I. Dépenses	p.26
II. Recettes	p.28

ANNEXES

p.31

Ordre du jour

Assemblée générale de l'Association des biens français du patrimoine mondial

- Rapport moral
- Rapport financier
- Programme d'activités prévisionnel 2015
- Budget 2015
- Questions diverses

Rapport moral

I. Fonctionnement général de l'association

A. Nouvelles Adhésions/évolution de statuts de certains membres

Trois nouvelles adhésions ont été validées courant 2014 :

- L'adhésion de l'association des sites Le Corbusier et la Région Martinique, en tant que **membres associés**,
- L'adhésion de la DREAL de Corse en tant qu'**autre membre titulaire** pour le bien naturel Golfe de Porto

Quatre nouvelles adhésions sont à valider en séance :

- Celle de la Ville d'Orange en tant que **membre titulaire** ;
- Celle de la Ville de Bourges en tant qu'**autre membre titulaire** ;
- Celles de l'association « Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre » et de l'association « Paysages de Mégalithes » en tant que **membres associés**.

6

Par ailleurs, suite à l'inscription de la Grotte Chauvet - Pont d'Arc sur la Liste du patrimoine mondial lors du dernier Comité du patrimoine mondial qui s'est tenu à Doha en juin 2014, le statut du Conseil général de l'Ardèche évolue de membre associé à celui de **membre titulaire**.

Enfin, M. BELAVAL, Président du Centre des monuments nationaux, a fait part de son souhait de s'impliquer davantage au sein de l'Association, compte tenu du nombre de biens du patrimoine mondial sur lesquels il intervient en tant que gestionnaire ou co-gestionnaire. Alors qu'il était jusqu'en 2014 « autre membre titulaire » (cotisation de 500 €), il a proposé de verser, à partir de 2015, une cotisation d'un montant de 3 000 €. Le CA de décembre 2014 a choisi de faire évoluer son statut et de lui permettre de siéger au Conseil d'administration de l'ABFPM.

B. Ressources humaines

Comme cela avait été annoncé en assemblée générale de juin 2014, le contrat de l'assistante administrative, en poste au sein de l'Association depuis février 2013, est arrivé à terme au mois d'août. Suite à son départ, la Déléguée générale a repris un volume horaire de 16 heures par semaine.

Depuis la mi-octobre 2014, l'Association accueille Lucie JAMERON, actuellement en master 2 à l'IREST (Gestion des sites culturels et naturels et valorisation touristique) en contrat d'apprentissage pour un

an. Lucie JAMERON avait déjà effectué son stage de master 1 à l'ABFPM. En alternance d'octobre à février, elle est désormais présente à temps plein à l'Association.

L'Association a choisi de faire appel, ponctuellement, à des heures de prestation de secrétariat, lorsque cela s'avère nécessaire.

C. Signature d'une convention pluriannuelle avec le MEDDE :

Le MEDDE a souhaité pérenniser sa collaboration avec l'ABFPM à travers la signature d'une convention pluriannuelle couvrant les exercices 2014, 2015 et 2016.

Le ministère entend ainsi soutenir l'association dont les objectifs et les actions rejoignent les objectifs de politique publique du ministère en matière de protection du patrimoine.

Pour l'année 2014, le montant attribué a été de 35 000 € et pour chacune des années suivantes, une somme prévisionnelle de 25 000 € a été réservée (la convention devant faire l'objet d'un avenant technique annuel précisant les actions).

D. Signature d'une convention de partenariat avec RGSF :

Comme cela avait été annoncé durant l'AG de 2014, le Réseau des Grands Sites de France et l'Association des biens français du patrimoine mondial de l'UNESCO ont décidé de signer une Convention de partenariat, aux regards des enjeux communs qui sont les leurs : préserver, gérer et mettre en valeur des sites et territoires d'exception.

Face au besoin constant d'innovation auquel doivent répondre les gestionnaires des sites, ces deux réseaux complémentaires ont décidé de développer des actions communes autour de leur savoir-faire et de leur expérience. Ce partenariat a ainsi pour principaux objectifs de favoriser les rapprochements entre Grands Sites et Biens français inscrits sur la Liste du patrimoine mondial et de travailler sur des enjeux partagés (urbanisme, aménagements, impact des nouvelles énergies...).

Il permettra également de valoriser l'expérience française sur la gestion de ses espaces remarquables à l'échelle européenne et internationale, notamment au travers du Pôle international francophone de formation et d'échanges des gestionnaires de sites patrimoniaux. La signature de cette convention renforce ainsi les liens étroits déjà existants entre les deux structures.

II. Rapport d'activités 2014

Nota – une partie des actions a déjà été présentée en séance lors de la dernière AG, puisque cette dernière a eu lieu en juin 2014.

A. Organisation du séminaire «Planification urbaine et patrimoine mondial»

En partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et en collaboration avec la Mission Val de Loire et la Mission Bassin Minier, l'ABFPM a organisé le 22 janvier 2014, un séminaire à la Défense consacré à la thématique «planification urbaine et patrimoine mondial». Partant du constat qu'avec 38 biens inscrits à ce jour sur la Liste du patrimoine mondial, la France occupait le 4ème rang mondial des pays les plus dotés et que la variété des biens distingués sur son territoire traduisait bien l'évolution et la richesse de la Liste issue de la Convention de 1972 (qui fait aujourd'hui se côtoyer sites naturels, villes historiques, monuments, paysages culturels ou biens en série), l'ambition de cette journée était de construire une réflexion à vocation opérationnelle, à partir de cas concrets actuels, sur l'articulation et la complémentarité entre planification urbaine et outils traditionnels de protection du patrimoine.

Le programme a fait intervenir la ville de Bordeaux, la mission Vauban, la Mission Val de Loire, la Mission Bassin Minier du Nord Pas de Calais, le syndicat mixte du SCoT du dijonnais et a permis de s'intéresser à la protection du patrimoine mondial en Angleterre, grâce à la participation du responsable de «English heritage». Une table ronde consacrée à la «protection, planification et projet dans les biens du patrimoine mondial» a permis de faire s'exprimer des élus, la FNAU, des services de l'Etat sur les perspectives et les évolutions introduites par les projets de loi ALUR, biodiversité et patrimoine présentés par le Ministère de la Culture et de la Communication et le MEDDE-METL.

La journée a réuni plus de 100 personnes issues du réseau des biens français, mais également des services de l'Etat (DREAL, DDTM, STAP...), des universitaires, des agences d'urbanisme, bureaux d'études, des membres d'ICOMOS & UICN France, etc.

Ce séminaire a débouché sur la mise en place d'un groupe de travail, dont l'objectif est de prolonger les réflexions sur cette thématique. Ouvert à tous les biens qui le souhaitent, le groupe de travail s'est réuni une fois en septembre 2014, à l'invitation de la ville de Bordeaux (voir programme 2015).

Un groupe de travail plus restreint, composé des organisateurs de la journée, s'est également réuni pour préparer l'édition des actes de cette journée (voir programme 2015).

B. Réalisation d'une enquête sur la gouvernance et la gestion des biens français inscrits au patrimoine mondial.

Dans le cadre de la préparation du séminaire planification urbaine et patrimoine mondial, un

questionnaire a été envoyé à l'ensemble des membres de l'Association pour dresser un état des lieux des modalités de gestion (gouvernance, plans de gestion), les dispositifs de protection, ainsi que la prise en compte du bien inscrit dans les documents d'urbanisme et dans les projets d'aménagement. Peu de biens ayant répondu à cette première sollicitation, le questionnaire a été renvoyé au printemps 2014. 70% des biens inscrits ont alors répondu à cette sollicitation et un premier retour a été fait aux membres lors de l'Assemblée générale de Chartres.

Le travail sera poursuivi en 2015.

C. Accompagnement des porteurs de projets naturels – Ateliers Nice/Martinique

A la demande du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, un partenariat a été engagé au début de l'année 2014 entre l'Association des biens français du patrimoine mondial et l'IUCN France pour accompagner les porteurs de projets de candidatures naturelles.

Le Ministère entend ainsi compléter le circuit d'instruction des candidatures né avec la mise en place du Comité national des biens français, à travers la possibilité d'offrir aux futurs candidats une aide méthodologique et scientifique sur le montage et le contenu de leur dossier. L'IUCN a été sollicitée pour apporter un appui relatif à la définition de la VUE du futur bien et de ses critères et l'ABFPM a été missionnée pour apporter son expertise en matière de montage technique, politique et institutionnel, de gouvernance, gestion et mobilisation. L'organisation générale des ateliers lui a également été confiée.

Un premier atelier de 2 jours a été organisé à Nice au mois d'avril à destination des acteurs des candidatures Alpi Maritime/Mercantour et Bouches de Bonifacio, à l'occasion duquel l'association a mobilisé plusieurs membres de son réseau : Philippe OSPITAL, Directeur adjoint du Parc national des Pyrénées, Jean-Michel LARROCHE, Directeur de la Cohésion Territoriale et la Coopération Internationale, Conseil général des Hautes-Pyrénées (pour le bien Pyrénées-Mont Perdu) et Cécile OLIVE-GARCIA, Chef de projet Chaîne des Puys et Faille de Limagne, Conseil général du Puy-de-Dôme.

Ces deux journées, qui ont réuni près de 40 participants (techniciens, universitaires, membres de comité scientifique, services de l'Etat) avaient pour but de permettre aux candidats d'approfondir :

- Le contenu de leur dossier : VUE, critères, identification des attributs, etc.
- Le montage du dossier et la gouvernance : méthodologie, financements et partenariats, mobilisation de la population, etc.

Un deuxième atelier a été organisé en Martinique du 21 au 27 septembre 2014, selon un format un peu différent du premier.

Les membres de la délégation :

ABFPM :

- Les représentants du bassin minier : Jean-François CARON, Vice-Président de la Mission Bassin

Minier et Maire de Loos-en-Gohelle / Catherine O'MIEL, Directrice d'études, Mission Bassin Minier

- La représentante de la Chaîne des Puys et la Faille de Limagne : Cécile OLIVE-GARCIA, Chef de projet UNESCO
- La représentante du Val de Loire : Isabelle LONGUET, Directrice de la Mission Val de Loire
- La déléguée générale de l'ABFPM : Chloé CAMPO – de MONTAUZON

MEDDE :

- Perrine LAON, adjointe de la chef du bureau des paysages et de la publicité
- Jérôme ETIFIER, chargé de mission patrimoine mondial
- Wolfgang BORST, chargé de mission territoire d'exception

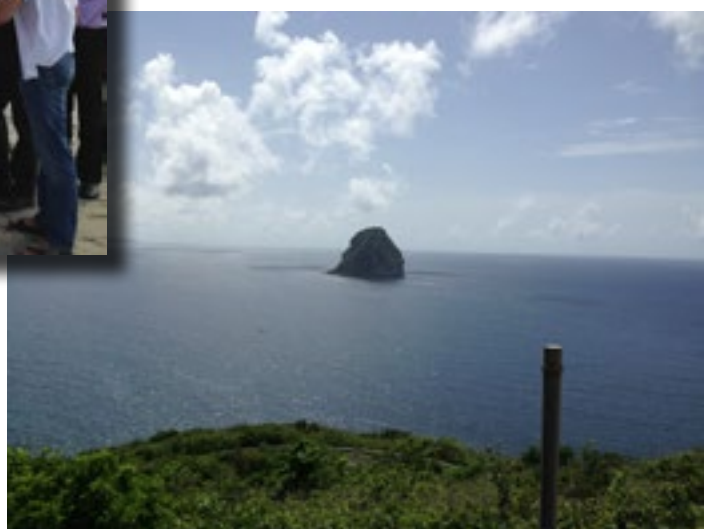
UICN France :

- Thierry LEFEBVRE, chargé de programmes « aires protégées »
- Georges BOUDON, Julien TOUROULT, Joséphine LANGLEY, experts internationaux

L'ambassadeur de France a également participé partiellement aux activités organisées dans le cadre de l'atelier – principalement les réunions institutionnelles/publiques.

Les acteurs locaux :

- Les porteurs de projet : le Conseil régional de Martinique / les services de l'Etat (DEAL)
- Les partenaires : PNR Martinique, Elus locaux, Conservatoire du littoral, Office national des forêts, agence d'urbanisme de la Martinique



Les temps forts :

A la différence de l'atelier organisé à Nice, exclusivement technique, cette nouvelle édition avait également pour but de permettre aux acteurs locaux de mobiliser élus et population autour du projet d'inscription.

La semaine a été découpée en trois grands temps forts :

- La mobilisation politique
- La mobilisation de la population
- Les ateliers techniques

1. La mobilisation politique et institutionnelle :

Les porteurs de projet ont souhaité profiter de l'organisation de l'atelier pour sensibiliser les élus locaux à la démarche d'inscription et leur expliquer en quoi cette dernière pouvait leur permettre de construire un projet de territoire. Une première réunion a donc été organisée à la Région à destination de toutes les collectivités et des autres acteurs institutionnels de l'île. Le témoignage de Jean-François CARON a permis aux élus présents de prendre la mesure de l'implication attendue et du levier que pouvait représenter la démarche pour la Martinique. La présence de l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO et du MEDDE a, quant à elle, revêtu une portée symbolique importante en officialisant le projet en cours.

2. La mobilisation de la population :

Cette mobilisation politique s'est poursuivie par une ouverture du projet à la population - société civile et scolaires. Une réunion publique a ainsi été organisée dans le centre des congrès de Fort-de-France, à laquelle ont participé près de 200 personnes, suivie d'une séance d'information à destination du public lycéen et étudiant en présence de la rectrice de l'académie.

Par ailleurs, un important dispositif média a été déployé au cours de cette semaine – interviews radio/télé/journaux.

3. La mobilisation technique :

Le choix a été fait (pour des raisons de temps) de séparer les aspects scientifiques, des aspects techniques. Deux programmes ont donc été conduits en parallèle par l'ABFPM et l'UICN. Les ateliers pilotés par l'ABFPM ont concerné le montage de dossier et la gouvernance. L'auditoire était principalement constitué des partenaires techniques, auxquels sont venus s'adjoindre quelques membres du comité scientifique.

Pour information, les ateliers pilotés par l'UICN ont porté sur la définition de la Déclaration de Valeur Universelle Exceptionnelle, le choix des critères UNESCO et la réalisation de l'analyse comparative. Une proposition a d'ailleurs été faite en fin de semaine à l'occasion d'une séance de restitution commune.

Les enseignements :

Plusieurs enseignements peuvent être tirés de l'organisation de ces ateliers :

- Même si le format et l'organisation de ces ateliers sont perfectibles, l'expérience est à renouveler car

les retours ont été très positifs ;

- D'une façon plus générale, l'ABFPM a indiscutablement un rôle à jouer dans le dispositif national « patrimoine mondial » aux côtés de l'Etat qui ne peut apporter qu'un soutien partiel aux candidats et biens inscrits. Ce sont sur ces dimensions et ces valeurs d'aide, de capitalisation d'expériences et de solidarité que l'Association doit asseoir sa légitimité ;
- L'Association est par ailleurs de plus en plus sollicitée directement par les acteurs locaux pour obtenir conseils et expertise. La ville de Nice qui envisage de proposer une candidature a ainsi organisé un séminaire de travail en interne, en octobre dernier, à laquelle l'Association a été conviée pour présenter les attendus de la démarche d'inscription ;
- De nouveaux modes de collaboration sont en train de se construire entre l'Etat et l'ABFPM ;
- Le réseau est extrêmement réactif et prêt à se mobiliser de façon bénévole – seuls les frais de déplacement et de mission ont été pris en charge – pour faire partager son expérience à ceux qui en ont besoin.

Les suites

Le partenariat avec le MEDDE va se poursuivre sur les mêmes objectifs. Avec la tenue de ces ateliers et la démarche qu'ils inaugurent, la France met ainsi en œuvre de nouveaux modes de travail, jugés prioritaires par l'UNESCO (paragraphe 22 des orientations) et qui pourraient faire école.

Plus spécifiquement, la collaboration avec les porteurs de projet de la Martinique se poursuit.

D. Organisation de la première formation nationale médiation patrimoine mondial – 29 septembre / 1er octobre 2014

12

Envisagée depuis plusieurs années, la première formation « Médiation patrimoine mondial » a eu lieu au Mont-Saint-Michel du 29 septembre au 1er octobre 2014, à l'invitation du Centre des monuments nationaux et en collaboration avec la Mission Val de Loire.



Cette formation intensive et opérationnelle destinée aux personnels en charge de l'accueil du public au sein des structures de gestion des biens français du patrimoine mondial ou des entités de médiation présentes sur le bien (services villes d'art et d'histoire, services patrimoine et tourisme, maisons de parc, offices de tourisme, CEN, etc.) avait pour objectif de faire redécouvrir les fondamentaux du patrimoine mondial, comprendre les enjeux de l'intégration des valeurs d'une inscription UNESCO dans les activités de médiation et confronter les pratiques professionnelles de chacun, à travers notamment la découverte des outils de médiation utilisés par les participants et potentiellement réutilisables sur le territoire de chacun.

Les participants :

Cette première édition a réuni une quinzaine de professionnels venus des Chemins de Saint-Jacques, de la saline royale d'Arc-et-Senans, de la Citadelle de Besançon (réseau des sites majeurs Vauban), de la ville d'Orange, de la ville de Strasbourg, de la juridiction de Saint-Emilion, de la ville d'Amiens, de l'Abbaye du Mont-Saint-Michel et du Val de Loire. Ont également participé à titre d'observateurs (actifs), François TERRASSON, chargé de mission patrimoine mondial au Ministère de la Culture et de la Communication, Danièle MOUREU, correspondante patrimoine mondial, DRAC de Basse Normandie, Marie-Josée CARROY-BOURLET, chargée de mission « Chemins de Saint-Jacques de Compostelle » au Ministère de la Culture et de la Communication.



13

Les intervenants :

- Xavier BAILLY, Administrateur de l'abbaye du Mont-Saint-Michel et du château de Carrouges, Centre des Monuments Nationaux
- Chloé CAMPO - de MONTAUZON, Déléguée générale ABFPM

- 14

Jour 1 – fin d'après-midi : présentation des objectifs et du déroulé du stage / présentation des stagiaires à travers un objet témoin de chaque site représenté.

Jour 2 - après-midi : Introduction aux enjeux d'intégration de la VUE dans les offres de médiation /
 partage des pratiques et expériences / mise en commun des outils de médiation de chacun.
 Séance de terrain – découverte des différentes composantes du bien UNESCO à travers la rencontre
 des acteurs présents sur le site : visite de l'Abbaye, lecture de paysage au pied du Mont, présentation
 du RCM (par le syndicat mixte).

Jour 3 - matin : Atelier d'expression de la Valeur Universelle Exceptionnelle et élaboration de propositions de programmation d'activités de médiation pour le site du Mont-Saint-Michel - Comment articuler et traduire en offre de médiation les différentes composantes de la VUE exprimée par les acteurs du site lors de la visite de terrain (expression de la VUE - produire une compréhension commune des différents aspects du site / propositions de médiations pour transmettre la VUE : préciser publics, portage, acteurs, intervenants à l'aide des cartes et outils disponibles).

Jour 3 - après-midi : Restitution à l'ensemble des groupes

Bilan et perspectives : retour des participants sur la formation (contenu et animation), les perspectives ouvertes sur la médiation et recueil de conseils sur les actions à mener au niveau des commissions de travail de l'ABFPM (en particulier : culture/tourisme et communication).

Les enseignements :

Le bilan de cette première édition est globalement très positif. Le nombre relativement modeste de stagiaires a permis de « tester » le format et le contenu de la formation auprès d'un groupe réceptif et très participatif. Les principaux enseignements sont les suivants :

- Il existe un vrai besoin en matière de médiation patrimoine mondial, au sein du réseau ;
- Plus qu'un besoin d'apports théoriques, ce sont les échanges de pratiques professionnelles qui sont recherchés. En témoigne l'intérêt, pendant la formation, de la partie « forum », un peu raccourcie faute de temps et qui mériterait d'être valorisée davantage ;
- Les participants auraient souhaité pouvoir transposer les enseignements/exemples à leur propre bien ;
- Là encore, l'ABFPM a toute légitimité dans l'organisation de ce type d'activités et a intérêt à poursuivre.

15

Les suites :

Il convient désormais de capitaliser sur la naissance de ce réseau de médiateurs patrimoine mondial en organisant d'autres formations de ce type dès 2015 – avec une réflexion à avoir sur des activités particulières à développer avec les anciens stagiaires.

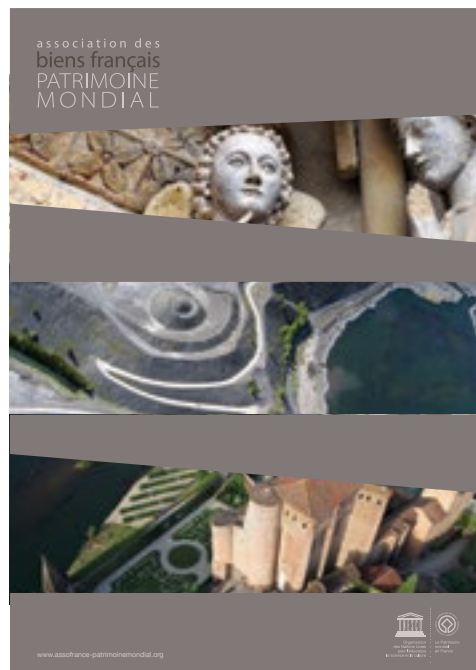
Par ailleurs, l'ABFPM a été accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage pour la conception du module de formation, ce qui avait permis de rendre le stage éligible au DIF. A l'avenir, il faudrait songer à obtenir cet agrément pour être autonome.

L'opération a généré des dépenses importantes et peu de recettes, en raison essentiellement du coût de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et du taux relativement faible de participation. Il convient cependant de considérer la majorité des coûts de cette première édition comme un investissement à rentabiliser sur les prochaines éditions.

E. Edition du dossier de présentation de l'ABFPM

Suite à une décision du Conseil d'administration d'éditer un dossier de présentation de l'Association et des biens français du patrimoine mondial, le chantier avait été entamé dès 2012. Après une longue

période de collecte des visuels et plusieurs retards dans la conception des supports, le dossier a finalement été publié.



Il se compose d'une chemise dans laquelle se glissent une plaquette de présentation de l'association, une carte des biens français, ainsi que 39 fiches de présentation des biens où figurent les informations génériques propres à chacun (année d'inscription, brève description, critères, etc.).



16

La conception d'une deuxième carte consacrée aux biens en série et la version anglaise ont été programmés en 2015.

F. Site Internet / Newsletter

Suite à la mise en fonctionnement du site Internet de l'Association, courant 2013, quelques évolutions annoncées en assemblée générale de juin 2014 sont désormais effectives et la newsletter de l'Association est active. L'arrivée de Lucie JAMERON va permettre de garantir les mises à jour régulières du site et la veille des actualités de chacun.

G. Autres opérations

L'ABFPM a également pris part à de nombreuses réunions, à l'invitation de ses membres ou partenaires (participation au 5e séminaire de la Chaire UNESCO « Culture, Tourisme, Développement » / IREST, stages de formation MCC, intervention CNAM, réunion des points focaux Europe, etc.).

Assemblée générale de l'ABFPM - 4 juin 2015



Rapport Financier 2014

I. Dépenses

L'exécution du budget 2014 est globalement conforme aux prévisions, même si les lignes du budget opérationnel ont un peu évolué par rapport au programme initial – certaines opérations ayant notamment été reprogrammées. Le total des dépenses s'élève à **109 746.29 €** (contre 117 000 € prévus).

Le montant des **dépenses de fonctionnement** s'élève à **49 020.18 €** contre 56 700 € initialement prévus. Il se décompose ainsi :

- 34 137.81 € de dépenses de personnel contre 31 000 € prévus ;
- 14 882.37 € de charges courantes contre 25 700 € prévus.

Le dépassement des charges de personnel s'explique essentiellement par l'augmentation du volume horaire de la déléguée générale à compter du mois de septembre pour contrebalancer la réduction des effectifs et faire face au plan de charge de l'Association.

Personnel	
Salaires et appointements	24 745.00 €
Charges sociales	8 927.02 €
Formation professionnelle	465.79 €
TOTAL	34 137.81 €

Fonctionnement	
Fournitures administratives	456.81 €
Prime d'assurance	32.69 €
Expert comptable/commissaire aux comptes	2 957 €
Prestataires/achats divers	1 101.10 €
Frais postaux/Télécommunications	1 840.12 €
Frais bancaires	28.90 €
Dotation aux amortissements	1 185.77 €
Frais de mission / remboursements frais divers	2 957.90
Frais de déplacement	4 322.08 €
TOTAL	14 882.37 €

Le montant des **dépenses d'opération** s'élève à **60 726.11 €** contre 61 000 € initialement prévus. Il se décompose ainsi :

- 18

Séminaire planification et pm	
Traduction	1 080.00 €
Retranscription	978.75 €
Déplacements/hébergement intervenants	2 252.30 €
Restauration	2 840.05 €
Fournitures	94.77 €
TOTAL	7 245.87 €

- | Ateliers d'accompagnement | |
|---|-------------|
| Nice | |
| Restauration | 882.81 € |
| Déplacements intervenants | 5 176.81 € |
| Location voiture/frais divers | 369.26 € |
| Avance frais délégation UICN | 845.92 € |
| Sous-total | 7 274.80 € |
| Martinique | |
| Déplacements | 5 217.26 € |
| Frais de mission | 1 358.37 € |
| Hébergements / Restauration / frais logistiques | 7 996.30 € |
| Avance frais délégation UICN | 5 900.70 € |
| Sous-total | 20 472.63 € |
| TOTAL | 27 747.43 € |

- Assemblée générale de l'ABFPM - 4 juin 2015

Formation médiation pm	
Accompagnement extérieur (2014)	4 386.25 €
Hébergement / restauration / location salle	3 415.00 €
Déplacements intervenants	481.44 €
TOTAL	8 282.69 €

II. Recettes

Le montant total des recettes s'élève à **102 322.37 €**. Il est constitué des recettes de cotisations (42900€) et des recettes opérationnelles (57 746.62 € dont 51 000 € de subventions d'Etat).

Recettes	
Cotisations	42 900.00 €
Subvention MCC	16 000.00 €
Subvention MEDDE	35 000.00 €
Remboursement UICN	6 746.62 €
Frais stagiaires médiation pm	1 200.00 €
Reprise sur amortissements	475.75 €
TOTAL	102 322.37 €

Les recettes liées aux cotisations sont moindres que les prévisions (certains de nos membres n'ont pu s'acquitter de leur cotisation), mais les recettes opérationnelles sont plus importantes que prévues, puisque le ministère de la Culture a versé une subvention complémentaire de 7 000 € en cours d'année.

Par ailleurs, nous avons touché 1 200 € de frais de participation de la part des stagiaires de la formation « Médiation patrimoine mondial ».

Il est à noter que nos recettes fixes ne couvrent pas aujourd'hui nos dépenses de fonctionnement et que la situation risque de s'aggraver dans les années à venir. La diversification des ressources devient d'autant plus cruciale.

III. Résultat

Le résultat de l'exercice est donc de **- 7 423.92 €**, montant auquel nous devons ajouter une diminution de recettes de cotisations, restant à percevoir depuis 2011, de **5 150 €** que nous sommes certains de ne plus toucher, ce qui porte le déficit à **12 573.92 €** - somme prise sur nos **fonds propres**.

Au moment du vote du budget prévisionnel 2014, nous avons estimé **le besoin en autofinancement** sur fonds propres à **22 200 €**, il est donc moins important que prévu, mais il n'en reste pas moins que nous avons dû entamer nos réserves pour équilibrer le budget.

Programme d'activités 2015

Les activités 2015 s'inscrivent dans la continuité des opérations 2014. Certaines ont donc d'ores et déjà été entamées, car engagées ou annoncées courant 2014.

A. Réunion des associations européennes du patrimoine mondial

Validée pendant l'AG de juin 2014, au cours de la Commission relations internationales co-présidée par la Ville d'Albi et la Ville de Lyon, cette journée de séminaire, organisée par l'ABFPM, aura lieu sous l'égide de l'UNESCO, en partenariat avec le Ministère de l'Ecologie et le Ministère de la Culture, à Strasbourg, à l'invitation de la ville.

Il s'agit de réunir les associations (ou réseaux) européen(ne)s de gestionnaires de biens du patrimoine mondial identifiées par l'Association et le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO à participer à une journée technique pour faire connaissance et travailler sur quelques thématiques clés : la gouvernance (aux niveaux national et local), les plans de gestion, les questions de médiation et de connaissance. L'Association répondrait ainsi à l'une des conclusions du premier cycle des rapports périodiques relative à la préservation, la gestion et la protection des biens du patrimoine mondial :

6 – Conservation, management and protection of World Heritage properties

20

1. Encourage broad recognition of the importance of sustainable use of World Heritage, including tourism, for the economic and social benefit of local and national communities, and encourage responsible approaches to tourism in and around World Heritage sites, using effective tools and tourism planning models as well as codes of conducts;
2. Develop preventive and proactive approaches (including the updating of techniques and cross-sectoral approaches to risk management) to conservation by all stakeholders involved and integrate them into management planning;
3. Ensure the effective management of World Heritage properties and regularly monitor their conditions;
4. Encourage the creation of national committees of all partners (government departments and other agencies) and of national networks of site managers, steering groups, local communities and other stakeholders and ensure effective on-site coordination and mechanisms as well as communication mechanisms.

L'Association est donc fortement soutenue par le Centre du patrimoine mondial (qui a très bien accueilli l'initiative et s'est dit prêt à travailler à nos côtés dans la préparation de cette journée) et nos deux ministères de tutelle, qui allouent tous deux des fonds pour la manifestation (budget 2014 pour le MEDDE / 2015 pour le MCC).

La ville de Lyon a d'ores et déjà pris des contacts avec l'Allemagne et l'Espagne qui se sont dit intéressées par l'initiative.

1. Dates et lieu

- Jeudi 15 et vendredi 16 octobre 2015
- Conseil de l'Europe, Strasbourg

2. Objectifs de la réunion :

- Identifier les associations européennes de gestionnaires des biens du patrimoine mondial ;
- Connaître leurs méthodes et leurs thématiques de travail ;
- Identifier des axes de travail communs pour l'avenir ;
- Amorcer la création d'un réseau européen de gestionnaires.

3. Déroulé prévisionnel de la rencontre

1er jour :

15h00 - 18h00 : Visite de Strasbourg pour les personnes arrivées le matin ou l'après-midi

19h00 - 22h00 : Allocutions de bienvenue / Dîner d'accueil

- M. Roland Ries, Maire de Strasbourg
- M. Yves Dauge, Président de l'ABFPM
- M. Philippe Bonnacarrère, Sénateur, adjoint au Maire d'Albi, Président de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois et Co-président de la Commission Relations Internationales /M. Jean-Dominique Durand, Adjoint au Maire de la ville de Lyon et Co-président de la Commission Relations Internationales.

2ème jour :

9h30 – 12h30 :

- Rappel des objectifs de la Rencontre par l'ABFPM
- L'intérêt des approches participatives dans la gestion des biens du patrimoine mondial pour l'UNESCO (recommandation des rapports périodiques 1 et 2 /plans d'action).
- Présentation de la collaboration entre l'ABFPM et l'Etat français par les Ministères.
- Présentation des associations européennes :
 - Statuts
 - Fonctionnement
 - Principales thématiques de travail
 - Souhaits de développements communs...

12h30 – 13h45 : déjeuner

14h00 – 16h30 :

Deux tables rondes consécutives :

- Les différents systèmes de gestion des biens du patrimoine mondial et la participation des associations/ gestionnaires : collaboration, complémentarités, différents niveaux de responsabilités dans la gestion et la valorisation des biens, etc.

- Les modalités de travail / initiatives et projets menés sur les thématiques de connaissance/recherche & médiation/tourisme

16h30 – 17h30 :

- Session finale : synthèse et propositions de pistes de travail pour la suite.

4. Langues de travail :

Français et anglais

5. Participants :

- Les associations européennes identifiées
- Les membres de l'ABFPM
- Les partenaires institutionnels : Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie / Délégation française auprès de l'UNESCO
- UNESCO - Kishore Rao, Mechthild Rossler, Petya Totcharova.

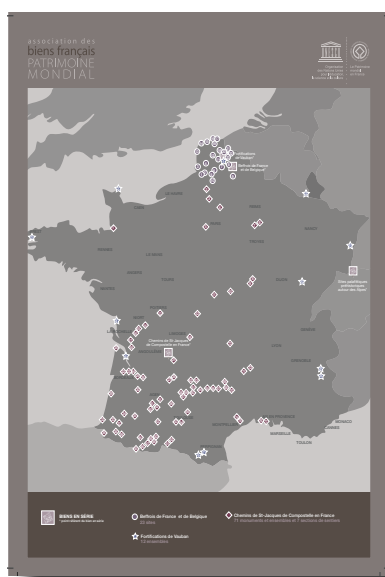
Seront également invités à participer : les points focaux en Europe, ICOMOS France et International / UICN France et International / Commission européenne / Conseil de l'Europe

L'Association prendra à sa charge les frais de participation de deux représentants par association/réseau (hors points focaux) – déplacements, hébergement -, ainsi que les frais de traduction. Elle a également fait réaliser la version bilingue du dossier de présentation des biens français du patrimoine mondial (voir point suivant).

22

La ville de Strasbourg prendra à sa charge la location des salles, ainsi que le dîner du 15/10 et le déjeuner du 16/10.

La réalisation des actes se fera sur le budget 2016.



B. Edition du dossier de présentation de l'ABFPM

Comme cela avait été annoncé en CA du mois de décembre 2014, le dossier a été complété par l'édition d'une carte spécifique aux biens en série (il était impossible de faire figurer l'ensemble des informations sur une seule et même carte).

Par ailleurs, le dossier a été réédité en version anglaise. La chemise et les fiches sont désormais bilingues, mais il a fallu éditer des documents spécifiques pour la plaquette et les deux cartes.

Ces dossiers seront distribués à Bonn, à l'occasion du Comité du patrimoine mondial et lors de la réunion des associations européennes en octobre 2015.

Assemblée générale de l'ABFPM - 4 juin 2015

C. Présence de l'ABFPM pendant le Comité du patrimoine mondial de Bonn / Réalisation d'un film d'animation

Les membres du CA ont validé, en juin 2014, le principe de lancement d'une campagne photographique destinée à permettre de compléter les fonds de l'Association, ainsi que celui de la réalisation d'une exposition sur l'ensemble des biens français inscrits qui aurait pu être inaugurée pendant le comité du patrimoine mondial 2015 (Bonn), à l'occasion d'un «side-event» organisé en collaboration avec l'Etat.

Plusieurs membres avaient fait part de leur intérêt pour le projet, mais le groupe de travail n'a pas eu le temps de se réunir à la rentrée. Si l'idée de l'exposition n'a pas été abandonnée, les délais pour le mois de juin 2015 étaient inenvisageables. Le CA ayant maintenu son souhait de faire en sorte que l'ABFPM soit présente à l'occasion du prochain Comité pour valoriser ses activités et prendre contact avec d'autres associations du même type que la nôtre, une solution alternative devait être trouvée.

Ainsi, afin de mettre à l'honneur les biens français du patrimoine mondial, présenter les activités de l'Association et plus généralement rappeler notre attachement aux valeurs de l'UNESCO et compte tenu du peu de matériel photographique dont nous disposons, le choix a été fait de faire réaliser un film d'animation de 3 minutes qui pourra être diffusé pendant le Comité, puis mis à disposition de l'ensemble des membres du réseau et diffusé très largement sur Internet et les réseaux sociaux – nous assurant ainsi une très large visibilité. Le film, actuellement en post-production, sera sous-titré en anglais. Il raconte à la fois l'évolution de la Liste du patrimoine mondial, l'évolution des enjeux de gestion, la raison de la création de l'Association et met l'accent sur notre appartenance à une communauté internationale – ce message étant particulièrement important en ces temps troublés.

23

Les deux réalisatrices choisies ont travaillé en partenariat avec la maison de production qui a réalisé les triplettes de Belleville, Ernest et Célestine, ainsi que Kirikou. Elles ont elles-même réalisé deux films d'animation pour le musée des confluences de Lyon sur l'histoire des théories de l'évolution et les liens génétiques des bovidés, ainsi qu'un teaser sur la saison culturelle de François 1er en Val de Loire.

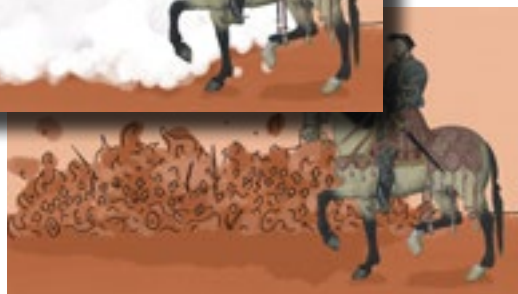
PAULINE ET MARION, LES REALISATRICES

En binôme depuis deux ans, nous sommes spécialisées dans les vidéos d'animation documentaire. Nous avons notamment réalisé :
Une vidéo de 6' sur la classification du vivant en occident, diffusée sur écran géant pour la collection permanente du Musée des Confluences



L'histoire de la classification du vivant commence avec un certain Platon...

L'homme doit céder sa place à un être plus parfait que lui, le créateur tout puissant !



24

Dates :

A déterminer : entre le 3^{ème} trimestre 2015 et le 1^{er} trimestre 2016

F. Poursuite du travail d'accompagnement MEDDE

Conformément à la Convention pluriannuelle signée entre l'ABFPM et le MEDDE, les ateliers d'accompagnement et d'échanges vont se poursuivre.

Un atelier MEDDE/MCC, organisé en collaboration avec RGSF, est en préparation pour septembre 2015 au Mont-Saint-Michel.

G. Tableau de bord suivi des biens

A la suite du travail engagé avec l'enquête « Gestion, gouvernance, protection et planification » partiellement présentée à Chartres en juin 2014, l'Association poursuit la conception d'un tableau de bord de suivi de la gestion et de la gouvernance de l'ensemble des biens français du patrimoine mondial.

A terme, l'ambition est de compléter ce dernier avec les données issues des premiers et deuxièmes rapports périodiques (notamment les menaces), afin de disposer d'un outil opérationnel commun à l'Etat et aux biens.

Le travail d'enquête a été relancé au premier trimestre 2015, il constitue un axe prioritaire du deuxième semestre 2015.

H. Groupes de travail

25

C'est aux différentes commissions de proposer des groupes de travail ou des axes thématiques à développer pour le deuxième semestre 2015 et 2016 (thème du futur colloque) – emblème, signalisation routière/signalétique, etc.

I. Aide à la préparation du 20^{ème} anniversaire de Luang Prabang

Nous avons été sollicités par le ministère de la Culture pour porter une partie du financement des célébrations du 20^{ème} anniversaire de l'inscription de Luang Prabang au Laos. Nous devrions percevoir une subvention de 25 000 € qui sera entièrement utilisée pour cette opération (vraisemblablement une publication). Cela n'aura aucune incidence sur notre budget général.

Ce point sera discuté en séance.

Budget 2015

I. Dépenses

Le budget 2015 a été construit dans la continuité du budget 2014 et est sensiblement équivalent à celui de l'exercice précédent.

Le budget de fonctionnement a été revu à la hausse (61 000 €), compte tenu de l'augmentation des dépenses de personnel (temps partiel de la déléguée générale, apprentie, frais d'apprentissage, prolongation du contrat de Lucie JAMERON à temps plein pour le dernier trimestre 2015, sous réserve de l'approbation de l'AG), alors que le budget opérationnel est en légère baisse.

Il faut noter que le budget ne sera équilibré qu'avec l'obtention de crédits privés (campagne de récolte de fonds en cours pour le dessin animé).

26

Fonctionnement	
Salaire et appointement	
Personnel	44 500 €
Formation, AIMT/assurances	1 000 €
Sous-total	45 500 €
Charges de fonctionnement	
Frais de déplacements	4 000 €
Frais de mission	2 000 €
Expert comptable/commissaire aux comptes	3 000 €
Prestations de services (Internet, appui secrétariat, etc.)	5 000 €
Fournitures	500 €
Télécommunications	1000 €
Sous-total	15 500 €
TOTAL	61 000 €

Le budget opérationnel s'élève à 50 000 € et permettra de financer :

- Les documents de communication (complément du dossier de présentation, édition bilingue, etc.) ;

Documents de communication	
Dossiers bilingues	
Graphiste	1 780 €
Plaquettes de présentation	720 €
Cartes AN/FR	800 €
Chemises bilingues	900 €
Fiches bilingues	2 300 €
Traduction	300 €
Sous-total	6 800 €
Divers	
Papeterie institutionnelle/cartes de vœux/trombinoscope	1 000 €
Sous-total	1 000 €
TOTAL	7 800 €

- La participation de l'ABFPM à Bonn (film d'animation bilingue, participation à la soirée de la délégation française) ;

Evénement Comité pm 2015	
Film d'animation	
Conception/réalisation	8 600 €
Traduction	200 €
Sous-total	8 800 €
Participation événement Bonn	
Participation logistique événement Bonn	1 500 €
Frais de mission (4 personnes/3 jours – 2 élus/2 techniciens ABFPM)	2 000 €
Sous-total	3 500 €
TOTAL	12 300 €

- La réalisation des actes du séminaire planification ;

Actes séminaire planification	
Publication actes	
Graphiste	2 300 €
Impression	2 100 €
TOTAL	4 400 €

- La participation à l'organisation de l'assemblée générale ;

Organisation AG 2014	
Participation aux frais logistiques	2 850 €
Matériel divers	150 €
Transport documents / frais divers	1 500 €
TOTAL	4 500 €

- Le colloque des associations européennes à Strasbourg ;

Colloque Strasbourg	
Déplacements intervenants internationaux (14 personnes x 500 €)	7 000 €
Déplacements intervenants nationaux (5 personnes x 200 €)	1 000 €
Hébergements intervenants (2 nuits x 20 personnes x 100 €)	4 000 €
Traduction	4 000 €
TOTAL	16 000 €

- Poursuite des ateliers ABFPM/MEDDE ;

28

Atelier MEDDE/MCC	
Provision logistique	1 500 €
Déplacements intervenants	500 €
TOTAL	2 000 €

- Organisation de la 2ème formation patrimoine mondial ;

Formation médiation pm	
Frais d'hébergement/restauration/location/logistique	2 500 €
Déplacements intervenants	500 €
TOTAL	3 000 €

II. Recettes

Les recettes sont constituées :

- Des cotisations des membres (en augmentation) ;

Assemblée générale de l'ABFPM - 4 juin 2015

- Des subventions Etat ;
- Des participations prévisionnelles des stagiaires de la formation « médiation patrimoine mondial »
- Des recettes prévisionnelles de mécénat.

Cette année encore, le budget de fonctionnement est en partie financé par le budget d'opérations.

Recettes	
Cotisations	48 500 €
Subvention MCC	30 000 €
Subvention MEDDE	25 000 €
Aide apprentissage	1 000 €
Mécénat sur outils de communication	5 000 €
Frais de participation stagiaires formation	1 500 €
TOTAL	111 000 €

A ce budget, vient s'ajouter le budget de Luang Prabang (20 000 € de recettes et de dépenses).

Annexes

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

RUE DE L HOTEL DE VILLE
BP 90196

13200 ARLES

BILAN ET COMPTE DE RÉSULTAT

Présenté en Euros

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

édité le 12/05/2015

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

BILAN ACTIF

page 2

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 631,60	1 938,78	692,82	0,93	1 878,59	2,36
218300 MAT.BUREAU ET INFORMATIQUE	2 631,60		2 631,60	3,54	2 631,60	3,31
281830 AMORT MAT INFORMATIQUE		1 938,78	-1 938,78	-2,60	-753,01	-0,94
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 631,60	1 938,78	692,82	0,93	1 878,59	2,36
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	4 900,00		4 900,00	6,60	8 200,00	10,31
411001 DIVERS	4 900,00		4 900,00	6,60	8 200,00	10,31
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	68 582,17		68 582,17	92,33	69 479,61	87,33
512100 BANQUE	68 582,17		68 582,17	92,33	69 479,61	87,33
Charges constatées d'avance	108,27		108,27	0,15		
486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	108,27		108,27	0,15		
TOTAL (II)	73 590,44		73 590,44	99,07	77 679,61	97,64
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL
BILAN ACTIF

page 3

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	31/12/2014				31/12/2013	
	(12 mois)				(12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	76 222,04	1 938,78	74 283,26	100,00	79 558,20	100,00

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

BILAN PASSIF

page 4

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	73 639,80	99,13	71 075,24	89,34
110000 REPORT A N solde credit.	74 037,80	99,67	71 473,24	89,84
119000 REPORT A N solde debit.	-398,00	-0,53	-398,00	-0,49
Résultat de l'exercice	-12 651,13	-17,02	2 564,56	3,22
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	60 988,67	82,10	73 639,80	92,56
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 033,49	6,78	2 058,58	2,59
401001 FDIERS	4 073,49	5,48	1 101,78	1,38
408100 FOURN.ACHATS BIENS PREST.SERV	960,00	1,29	956,80	1,20
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	786,78	1,06	143,76	0,18
428200 DETTES PROVIO.POUR CP.	786,78	1,06	143,76	0,18
. Organismes sociaux	3 735,86	5,03	3 716,06	4,67
431000 SECURITE SOCIALE	1 893,00	2,55	2 519,00	3,17
437200 MUTUELLES	82,63	0,11		
437300 CAISSES RETRAITES ET PREV.	504,00	0,68	547,00	0,69
437350 PREVOYANCE			69,49	0,09
438200 CH.SOCIALES SUR CP.	283,61	0,38	73,74	0,09
438600 AUTRES CHARGES A PAYER.	972,62	1,31	506,83	0,64
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL
BILAN PASSIF

page 5

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	738,46	0,99		
468600 CHARGES A PAYER	738,46	0,99		
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	3 000,00	4,04		
487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	3 000,00	4,04		
TOTAL(IV)	13 294,59	17,90	5 918,40	7,44
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	74 283,26	100,00	79 558,20	100,00

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 6

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	7 946,62		7 946,62	100,00	10 286,02	100,00	-2 340	-22,74
706000 PRESTATIONS DE SERVICES	7 946,62		7 946,62	100,00	10 286,02	100,00	-2 340	-22,74
Chiffres d'Affaires Nets	7 946,62		7 946,62	100,00	10 286,02	100,00	-2 340	-22,74

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			51 000,00	641,83	33 000,00	320,82	18 000	54,55
740100 SUBVENTION MINIS DEV DURABLE			35 000,00	440,47	23 000,00	223,60	12 000	52,17
740200 SUBVENTION MINISTERE CULTURE			16 000,00	201,36	10 000,00	97,22	6 000	60,00
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			475,65	5,98			475	N/S
791000 TRANSFERTS CH.EXPLOITATION			475,65	5,98			475	N/S
Autres produits			42 900,10	539,89	43 950,00	427,28	-1 050	-2,38
756000 COTISATIONS			42 900,00	539,89	43 950,00	427,28	-1 050	-2,38
758000 PRODUITS EXCEPT			0,10	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			102 322,37	N/S	87 236,02	848,10	15 086	17,29
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			74 422,71	936,60	53 690,83	521,97	20 732	38,61
606300 FOURNIT.ENTRET.PETIT EQUIP.			48,19	0,60			48	N/S
606400 FOURNIT.ADMINI.			408,62	5,13	296,70	2,88	112	37,84
611000 PRESTATAIRES			23 895,12	300,72	14 687,79	142,79	9 208	62,69
616000 PRIMES D'ASSURANCE			32,69	0,40			32	N/S
618500 FRAIS COLL.SEMIN.CONFERENCES					361,86	3,51	-361	-100,00
622600 HONORAIRES			2 957,00	37,21	2 655,84	25,81	302	11,37
623600 EDITIONS			1 101,10	13,86	21 666,23	210,64	-20 565	-94,91
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS			5 031,14	63,31	2 700,84	26,25	2 331	86,33
625600 MISSIONS			33 531,67	421,99	3 719,96	36,16	29 812	801,61
625650 FRAIS COLLOQUE					300,00	2,92	-300	-100,00
625700 RECEPTIONS			5 548,16	69,82	5 781,90	56,20	-233	-4,02
626000 FRAIS POSTAUX ET TELECOM.					420,30	4,08	-420	-100,00
626100 FRAIS INTERNET					239,00	2,32	-239	-100,00
626110 FRAIS TELEPHONE			1 840,12	23,16	797,68	7,75	1 043	130,87
627000 SERVICES BANCAIRES ET ASSI.					25,26	0,24	-25	-100,00
627500 FRAIS BANCAIRES			28,90	0,35	37,47	0,36	-9	-24,31
Impôts, taxes et versements assimilés			465,79	5,85	-17,66	-0,16	482	N/S
633300 PART.EMPL.FORM.PROF.CONTINUE			465,79	5,85	-17,66	-0,16	482	N/S
Salaires et traitements			24 745,00	311,41	21 169,68	205,80	3 576	16,89
641100 SALAIRES ET APPOINTEMENTS			20 842,98	262,30	21 269,66	206,78	-427	-2,00
641200 CONGES PAYES			643,02	8,09	-99,98	-0,95	742	749,49
641300 PRIMES ET GRATIFICATIONS			3 099,85	39,00			3 099	N/S
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS			159,15	2,00			159	N/S
Charges sociales			8 927,02	112,35	7 953,69	77,32	974	12,25
645100 COTISATION A L'URSSAF			6 898,57	86,81	6 379,62	62,02	519	8,14
645200 COTISATION AUX MUTUELLES			301,20	3,79			301	N/S
645300 COTIS.CAISSES RET.ET PREV.			1 349,38	16,98	1 627,75	15,82	-278	-17,08
645800 COTIS.AUX AUTRES ORGA.SOCIAUX			209,87	2,63	-53,68	-0,51	262	494,34
647500 MEDECINE DU TRAVAIL,PHARMACIE			168,00	2,11			168	N/S
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 185,77	14,91	578,91	5,62	607	105,02
681120 IMMO CORPORELLES.			1 185,77	14,91	578,91	5,62	607	105,02

ASSOC. DES BIENS FRANCAIS DU PATRIMOINE MONDIAL

COMPTE DE RÉSULTAT

page 7

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 12/05/2015

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges	5 150,00	64,81	0,30	0,00	5 150	N/S
654400 CREANCES DES SERV.ANTERIEURS	5 150,00	64,81			5 150	N/S
658600 COTISATIONS liees vie statut.			0,30	0,00		
Total des charges d'exploitation (II)	114 896,29	N/S	83 375,75	810,57	31 521	37,81
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 573,92	-158,22	3 860,27	37,53	-16 433	-425,72
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (VI)						
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-12 573,92	-158,22	3 860,27	37,53	-16 433	-425,72
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			154,29	1,50	-154	-100,00
772000 PDTS EXE.ANTERIEUR a reclasser			154,29	1,50	-154	-100,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)			154,29	1,50	-154	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	77,15	0,97	1 450,00	14,10	-1 373	-94,68
672000 CH.EXE.ANTE.(a reclasser)	77,15	0,97	1 450,00	14,10	-1 373	-94,68
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	77,15	0,97	1 450,00	14,10	-1 373	-94,68
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-77,15	-0,96	-1 295,71	-12,58	1 218	94,05
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	102 322,37	N/S	87 390,31	849,60	14 932	17,09
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	114 973,44	N/S	84 825,75	824,66	30 148	35,54
RÉSULTAT NET	-12 651,07 Perte	-159,20	2 564,56 Bénéfice	24,93	-15 215	-593,40
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						



association des
biens français
PATRIMOINE
MONDIAL